

Module pédagogique :

Formateurs de la préparation à l'habilitation électrique des non électriciens.



Public :

Toutes personnes souhaitant devenir de formateur en Habilitation électrique



Nos lieux de formation respectent les normes d'accessibilité en vigueur et sont adaptés aux personnes en situation de handicap.

Durée : 4 jours

Pré Requis :

- ✓ Copie de l'ATTESTATION module de base en Prévention (INRS). / OBLIGATOIRE
- ✓ Soit attestation sur l'honneur de compétence technique ou CV justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans les domaines de l'électricité.
- ✓ Soit diplôme qualifiant en électrotechnique, en adéquation avec la formation dispensée.

Objectifs généraux

- ✓ Maîtriser l'animation d'actions de formation en habilitations électriques pour tous niveaux
- ✓ Identifier les procédures de sécurité
- ✓ Appréhender la réglementation liée aux risques électriques

JOUR 1

Le pourquoi de la formation.

- Cause et conséquence de l'accident du travail d'origine électrique.
- Les peines encourues. Obligations de l'employeur et du salarié.
- Adaptation au formateur.

Test de connaissance Habilitation électrique

Notions élémentaires d'électricité.

- Le courant continu.
- Le courant alternatif
- Le monophasé
- Le triphasé
- Les valeurs électriques basiques
- Les générateurs
- Les récepteurs
- Couleurs et usage des conducteurs
- L'onduleur, le groupe électrogène

Sensibilisation aux risques électriques.

- Statistiques des accidents du travail.
- Les effets du courant sur le corps humain.
- Les domaines de tension
- La tension et le seuil mortel, l'intensité et le seuil mortel.

Prévention des risques électriques.

- Principes généraux de prévention.
- Différentiation des contacts directs et indirects.
- Solutions pour se protéger des contacts directs.
- Solutions pour se protéger des contacts indirects (classes des appareils.)
- Les indices de protection des matériels.

Étude de l'habilitation.

- Les zones d'environnement dans tous les domaines de tension.
- Les habilitations et les zones d'environnement
- Les canalisations encastrées ou enterrées.
- Rôle de l'employeur et des différents habilités.
- Le principe d'habilitation.

JOUR 2

L'appareillage Basse Tension.

- Les matériels électriques BT mono et triphasé
- La protection contre la surintensité, la surtension, le Court-Circuit et le défaut d'isolement.

Le module BS.

- Définition et limites du BS.
- Les Équipements de Protection Individuels et Collectifs.
- Les étapes fondamentales de la mise hors tension.

Le module BE manœuvre.

- Définition et limites du BE manœuvre.

Comportement de l'habilité face à l'accident et l'incendie d'origine électrique.

- Approche Théorique du secourisme en rapport avec la basse et la haute tension.
- Possibilités de lutte contre l'incendie d'origine électrique.

👉 **Évaluation théorique QCM de 35 Questions.**

👉 **Exercice pratique d'analyse du risque et de mise hors tension** (chaque participant)

JOUR 3

Module Travaux non électrique.

- Accès des engins de chantiers et des opérateurs en zone d'environnement.
- Canalisation enterrée. Travaux Hors tension / Travaux dans l'environnement.

Les habilitations électriciens.

- Rôle du BR
- La Consignation et le rôle des BC B1 B2 BE.

ETUDE DE LA NF C 18-510 de la documentation INRS ED 6127

JOUR 4

Les schémas de liaison à la terre.

- Schémas de TT IT TNS TNC.

👉 **Mise en situation pédagogique des participants** : exposés théoriques sur les zones d'environnement et autres modules.

👉 **Mise en situation pratique.**

👉 **Cas concrets de l'épreuve pratique.**

👉 **Le formateur évaluateur.**

À l'issue de la formation

Après ces 4 jours de formations, chaque formateur devra être capable de :

- 👉 **Former des stagiaires non Électriciens**, à la prévention des risques électriques
- 👉 **Évaluer des stagiaires** en vue de donner un avis de formation.